

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTE
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES
(PURAC)

00192

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET
(UCEP)

Financement Budget de l'Etat- Fonds PPTE

B.P 2074 Brazzaville, Tel : 551 35 37, E-mail : ucepurac2003@yahoo.fr; Site du MEFB : WWW.mefb-cg.org

Appel d'offres National N°001T/MEFB-CAB/PPTE/PRCTG-UEP-SPM/09

« Construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) des centres ruraux de
ONGOGNI, MBAMA, HINDA et INDO »

Date : le 24 février 2009

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'année 2009, un financement sur fonds (PPTE) pour réaliser les travaux de construction des systèmes d'eau potable dans les départements des Plateaux, de la Cuvette-Ouest, du Kouilou et de la Lékoumou. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) des centres ruraux de Ongogni, Mbama, Hinda et Indo.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC lance un appel d'offres National pour la construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) des centres ruraux de Ongogni, Mbama, Hinda et Indo pour les travaux suivants :

- Installation du chantier, Captage d'eau brute, traitement, stockage et distribution.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200.000) Francs CFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PURAC ou par virement bancaire au compte n° 168 757-1001/64, domicilié à La Congolaise de Banque (LCB), sise à Brazzaville, par chèque de caisse ou au comptant.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du PURAC

au plus tard le **mardi 31 mars 2009** à 12 heures précises et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001T/MEFB-CAB/PPTE/PURAC-UCEP-SPM/09** à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET.

SECTION PASSATION DES MARCHES

B.P 2074 Brazzaville, République du Congo

E-mail : ucepurac2003@yahoo.fr

Bâtiment annexe Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

Tel : (242) 551 35 37

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de : Lot n°1 : Six millions trois cent mille (6 300 000) FCFA ; Lot n°2 : Trois million (3 000 000) FCFA ; Lot n°3 : Quatre millions cinq cent mille (4 500 000) FCFA ; Lot n°4 : Six millions (6.000.000) FCFA, récupérables en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le **mardi 31 mars 2009** à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents. 7,

Le Directeur de Cabinet,
Président du Comité de Gestion
Des Fonds PPTE

24 FEV. 2009



Albert Wilfrid OSSIE